



Institut Saint-Berthuin
Enseignement secondaire

Adresse : 129 rue du fond
5020 Malonne
Mail : info@isbm.be
Tel : 081/447230
Site : www.isbm.be

Malonne, le 1 juillet 2026

Objet : Rentrée 2026 – Elèves de première

Madame, Monsieur,
Chers Parents, chers élèves

Ce courrier a pour objet de vous donner quelques informations pratiques quant à la rentrée 2026.

Nous félicitons votre enfant pour le passage de son CEB et pour tous les efforts fournis pendant cette canicule. Il est important que les documents officiels : le CEB et l'attestation de langue (néerlandais ou anglais) soient en notre possession dès que possible (au plus tard le jour de la rentrée) afin de compléter le dossier scolaire de votre enfant. Si vous ne disposiez pas d'une copie de la carte d'identité (en cours de validité) à l'inscription, vous devez également la déposer au secrétariat (ou la fournir à la rentrée). Nos bureaux sont ouverts de 9h à 12h du lundi au vendredi du 6 juillet au 10 juillet inclus et du 17 août au 21 août pour la réception des documents.

I. Dates importantes

Lundi 24 août : Rentrée des élèves de 1^{re} année à 9h.

Les parents disponibles qui le souhaitent pourront accompagner leur enfant à la salle des fêtes où les différentes classes seront formées. Les jeunes élèves rejoindront alors un local en compagnie de leurs titulaires pour un petit déjeuner et des activités pendant lesquelles ils pourront faire de multiples découvertes tant au niveau humain (les autres élèves de la classe et de première, les titulaires, les professeurs, les éducateurs et leurs parrains : élèves de rhéto) qu'au niveau des différents lieux fréquentés par les élèves. Chacun doit prévoir son repas de midi, ce service ne sera pas opérationnel le premier jour.

Vous pourrez ensuite poser vos questions à la direction et aux éducateurs qui seront présents mais aussi rencontrer quelques membres de l'association de parents et partager un petit déjeuner.

Les parents rejoindront ensuite leurs activités et attendront avec impatience, je n'en doute pas, le retour de leur enfant. La fin de la journée scolaire est prévue à 14h40.

Mardi 25 août :

- Cours pour les élèves de 1^{re} jusque 16h25 suivant l'horaire transmis la veille.
- Rentrée des élèves de 2^e à 8h30, ils sont attendus dans la cour. Les cours se poursuivent pour les élèves jusque 16h25.
- Rentrée des élèves de 3^e et de 4^e à 9h15, ils sont attendus dans la cour. Les cours se terminent à 16h25 en fonction de l'horaire.
- Rentrée des élèves de 5^e et de 6^e à 10h, la fin des cours est prévue à 16h25 en fonction de l'horaire.

Mercredi 26 août : les cours se donnent suivant un horaire transmis aux élèves le jour de la rentrée, soit généralement entre 8h30 et 12h30.

Jeudi 27 août :

- Les cours sont dispensés suivant un horaire transmis aux élèves le jour de la rentrée, potentiellement entre 8h30 et 16h30.
- A 13h10, rentrée des élèves de 7^e préparation aux études supérieures en math et en sciences.

Vendredi 28 août : les cours se donnent pour tous entre 8h30 et 15h40 suivant un horaire transmis aux élèves le jour de la rentrée.

Vendredi 04 septembre : une rencontre avec les parents et un souper sont prévus à partir de 17h30, selon une organisation qui sera communiquée à la rentrée scolaire.

A cette occasion, par classe, les titulaires se présenteront et les différents professeurs préciseront leurs exigences ainsi que les grandes lignes de leurs programmes respectifs. Ce sera l'occasion de mieux nous connaître.

II. Informations générales :

Horaire des semaines suivantes L'horaire d'une classe ou d'un groupe classe peut aussi permettre de commencer plus tard et de finir plus tôt mais les cours se donnent :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : cours de 8h30 à 16h25
- Mercredi : cours de 8h30 à 12h30

L'école est ouverte le lundi-mardi-jeudi et vendredi entre 7h et 17h et le mercredi entre 7h et 13h. La surveillance des lieux par les éducateurs débute tous les jours à 8h.

Les vendredis, de 14h10 à 15h40 sont organisés des parcours de découverte-remédiation et dépassement selon les besoins de chacun ou les choix de l'élève ou des professeurs (remédiation), ce sont les activités de P90 annoncées, obligatoires pour tous.

Plateforme CABANGA :

Lors de l'inscription de votre enfant, vous avez autorisé l'école à lui créer une adresse mail, elle sera effective à la rentrée prochaine, il en recevra le code d'accès. Elle est construite, comme pour tous les membres de l'établissement, sur la base suivante : première lettre du prénom — point — nom de famille@isbm.be. Par exemple, comme je me nomme Maryline André, mon adresse mail de contact est donc m.andre@isbm.be

Au départ de cette adresse, il pourra consulter son journal de classe, les devoirs à réaliser, les résultats de ses évaluations... Idéalement, chacun doit consulter son Cabanga et ses mails **chaque jour**. En tant que parents, vous aurez également accès à de nombreuses informations au départ de votre adresse mail personnelle (celle renseignée lors de l'inscription) : journal de classe, devoirs et leçons, résultats des évaluations, bulletins, dates d'absences de vos enfants (pour les justificatifs), remarques pédagogiques et disciplinaires, rendez-vous aux réunions de parents ...

Sorties à midi

Au premier degré, nous n'octroyons une autorisation de sortie sur le temps de midi qu'aux seuls élèves qui rentrent dîner chez eux. Une fiche d'identité sera transmise à votre enfant par l'éducatrice, Madame Lantin en 1^{re}, elle sera à vérifier, à corriger et/ou à compléter au plus vite, vous pourrez y noter cette demande de retour pendant le temps de midi et/ou lors de l'absence d'un professeur en début et fin de journée.

Restauration scolaire : Un service de restauration scolaire est assuré et propose sur réservation, des snacks tels que pâtes, sandwichs, potages, salades.

Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I)

Le règlement a été écrit lors d'une collaboration entre les élèves, les professeurs et les éducateurs. Je vous invite à le consulter dès que possible sur le site internet de l'école. N'oublions pas la raison de la présence des jeunes en milieu scolaire, le travail scolaire. Il est donc essentiel que chacun fasse preuve d'un comportement adéquat, que chacun dispose de son matériel, qu'il soit en ordre et réalise les devoirs et préparations demandés. Si des manquements sont constatés, des sanctions seront prises, elles seront en adéquation avec les erreurs commises.

GSM et appareils connectés (voir R.O.I)

Le règlement informe aussi de **l'interdiction de l'utilisation du GSM (et des appareils connectés) à des fins récréatives** dans l'enceinte de l'école et aux abords de celle-ci. Les GSM doivent être rangés éteints dans le fond du cartable (ne pas être visibles), les montres connectées (dont l'utilisation n'est jamais pédagogique) ne peuvent être utilisées que pour lire l'heure.

Au cas où votre organisation familiale était modifiée, vous pouvez toujours laisser un message sur le GSM de votre enfant s'il doit être lu à la sortie de l'enceinte ou téléphoner au secrétariat et laisser un message (081/44.72.30), il sera transmis. Tout GSM utilisé sans autorisation préalable donnera lieu à une sanction. Aussi, n'oubliez pas que les élèves sont responsables de leur matériel, seules les assurances familiales fonctionnent en cas de détérioration ou de perte de ces différents appareils.

Manuels scolaires - frais de photocopie et activités

Les manuels scolaires sont listés sur le site « SCOLARIS » dans lequel vous sélectionnez le nom de l'école, l'année de votre enfant (en l'occurrence la première) ou en scannant le QR Code du courrier joint. Vous trouverez la liste de livres utilisés derrière l'onglet première commune, les livres de néerlandais et d'anglais sont à sélectionner de manière indépendante. Tous les livres sont proposés à l'achat (livres cahiers). Vous pouvez prendre note des coordonnées des livres et vous les procurer où vous souhaitez. **Scolaris est un service facultatif, sans obligation d'achat et sans avantage financier pour l'établissement.** La plateforme sera ouverte à la commande début juillet pour que vous puissiez commander, si vous souhaitez l'activer. Pour une livraison à l'école, sans frais de port, il faut prévoir de les commander avant le 01/08.

Il est toutefois essentiel que les livres soient en possession des jeunes le plus rapidement possible pour permettre un travail efficace dès le début de l'année

Vous trouverez aussi, au verso de cette feuille, la liste du petit matériel et des dépenses prévisibles pour l'année scolaire 2026-2027.

La facturation des frais supplémentaires (photopies, sorties scolaires, activités à l'école, ...) est réalisée trimestriellement, vous recevrez par mail une facture vers le 20 décembre, une autre vers le 20 mars et une dernière vers le 30 juin de façon à répartir les charges sur l'année. Elle devra être honorée dans les quinze jours.

En souhaitant à votre enfant d'excellentes vacances, une bonne rentrée et une année scolaire heureuse au sein de notre communauté éducative, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, chers Parents, en notre entier dévouement.

M. André

Directrice

P.S. : Ces informations se trouveront également sur le site Internet de l'école (www.isbm.be) ; en cas de besoin, nous y ferons figurer également les compléments d'information nécessaires.

PREMIERE		FRANÇAIS	MATH	RELIGION	FGES	SCIENCES	LMI	ECA	FMTT	Numerique
Dans le cartable, voici une liste de matériel à prévoir :										
Crayon gris (ou porte mine) – taille crayon - gomme		X	X	X	X	X	X	X		
Crayons de couleur		X	X	X	X	X		X		
Marqueurs de couleur		X		X	X			X		
Stylo à bille bleu		X		X	X	X	X			
Stylo à bille 4 couleurs		X		X	X	X	X			
Stylo encre ou gel effaçable et cartouches		X	X	X	X	X	X			
Un feutre noir (0.5) et un marqueur indélébile noir								X		
Latte		X	X	X	X	X				
Equerre aristo			X			X				
Compas et mines			X							
Ciseaux		X		X	X	X				
Colle		X		X	X	X				
Effaceur		X	X	X	X	X	X			
Tipp ex		X	X	X	X	X	X			
Dictionnaire de poche		X								
Bescherelle conjugaison		X	X		X	X				
Calculatrice scientifique			X		X	X				
Grand classeur (à partager avec d'autres cours)		X	X	X	X	X				
Farde à devis								1	X	
Farde à rabat										
... chemises en plastique		10	10		20	5		10	10	
... intercalaires		5	5	2	5	2				
Porte vues (150 vues)							2			
Bloc de feuilles de dessin (200g)								X		
Bloc de feuilles lignées A4		X		X			X			
Bloc de feuilles quadrillées A4			X		X	X		X		
Clé USB (8 Go)										X
Ecouteurs filaires					X		X			

Facultatif : un agenda personnel pour noter les devoirs et les contrôles, bilans

Cours d'éducation physique :

- Short foncé (sport ou collant)
- T-shirt au nom de l'école (commandé en septembre – 5€)
- 1 Paire de chaussures multisport
- Location infrastructures sportives : 8€ (facturé en décembre)

Romans à lire en français : la liste sera communiquée par le professeur et comportera 4 à 6 livres (en fonction de la difficulté)

Organisations extraordinaires obligatoires liées au projet d'établissement :

- Journée(s) sur le terrain et du patrimoine dans le cadre du cours d'EDM et visite de Musica Maestro à Bruxelles (environ 70 € si sorties)
- Excursion d'un jour organisée par les élèves selon leur projet de classe (environ 50 €) : facultatif
- Musique : spectacle culturel à l'école (environ 10 €)
- 5€ max pour l'achat de matériel FMTT à destination des élèves